



Édito

du Président Hervé LIBERMAN

N°125 - FÉVRIER 2017

**Bulletin du Comité Régional
Olympique et Sportif
Provence - Alpes**

**CROS
PROVENCE
ALPES**

"Une année pour réussir !"

Depuis l'AG du 17 janvier dernier, j'ai pris le relais de Pierre Mariné, ce n'est pas chose facile. Le challenge est de taille mais je peux compter sur toute une équipe pour m'accompagner.

Lors de cette soirée, j'appelais de mes vœux une sixième étoile pour l'équipe de France de Handball et c'est chose faite.

Je formulais aussi le vœu que "l'Arlésienne" qui était la fusion des CROS soit enfin réalisé.

Pour cela, nous devons finaliser le traité de fusion pour septembre afin qu'il soit adopté par les assemblées générales de chaque CROS.

Ce processus nous permettra d'organiser une assemblée générale électorale du CROS PACA au plus tard en mars 2018.

Nous devons réussir un double exercice, la fusion administrative : celle des comptes, des personnels, des biens, etc... et l'écriture du projet du CROS PACA.

Une fois les fondations et les étages construits, les ligues et comités régionaux pourront jouer pleinement leur rôle en dotant ce nouveau CROS d'une équipe dirigeante pour mener à bien un projet ambitieux au service du sport en PACA ! Là encore, ce ne sera pas chose facile car un nouveau système électoral nous attend.

Les futurs dirigeants du CROS seront élus sur une liste bloquée pour le Bureau exécutif dont le futur Président sera la tête de liste, complétée de membres élus au scrutin plurinominal pour constituer le Comité directeur.

Un grand nombre de ligues et de comités sont déjà Provence-Alpes Côte d'Azur, vous pouvez compter sur ma détermination pour que nous soyons prêts au plus tard en mars 2018.

"Face à un monde qui change, il vaut mieux penser le changement que changer le pansement."
Francis Blanche ■

Le sport, acteur de l'économie sociale et solidaire du territoire

Dans un rapport, commandé par le Conseil National du Sport (CNS), Bernard Amsalem propose le fruit d'une réflexion d'experts issus de deux champs ceux du sport et de l'économie sociale et solidaire.

En créant ce groupe, le CNS a parfaitement su saisir les enjeux liés à cette nécessaire évolution du modèle d'organisation du sport, interrogeant volontairement, sans tabou, sa place dans l'activité économique française et les freins au développement de l'activité économique du mouvement sportif.

Au sein de l'ESS, le sport constitue une faible partie des emplois (seulement 3,3%).

A l'inverse, le poids de l'ESS est particulièrement important dans le sport : il représente 55% du secteur "sport et loisirs".

Le privé marchand constitue la deuxième source d'emploi (38% du secteur), le public étant de plus faible poids (6,7%).

Les entreprises et les établissements du secteur sport et loisirs sont à près de 80% des structures de l'ESS (association, coopérative ou mutuelle).

Pour s'inscrire durablement, le mouvement sportif, au cœur de l'ESS, doit passer d'une seule logique de subventionnement à une approche économique de son rôle sociétal.

Nous devons placer le projet économique et social au cœur de l'action afin d'assurer sa nécessaire évolution.

POIDS DU MOUVEMENT SPORTIF

Le mouvement sportif doit aujourd'hui faire connaître son rôle et sa place au sein de l'économie sociale et solidaire (ESS) afin que les associations sportives soient reconnues au même titre que des entreprises solidaires d'utilité sociale sur leur territoire.

Nous ne serons plus financer demain parce que nous existons mais parce que nous contribuons à un projet social, à un projet économique, à un projet solidaire de notre territoire.

Le CROS Provence-Alpes représente le mouvement sportif et veille aux intérêts du secteur associatif au sein de la *Chambre Régionale de l'Economie, Sociale et Solidaire (CRESS) PACA*.



Télécharger le rapport complet sur www.crosprovencealpes.com

SPORT

Maintien de l'assiette forfaitaire ?

Ce dispositif de l'URSSAF, très utilisé dans le champ du sport, permet de calculer les cotisations sociales, non pas sur le salaire réel, mais sur une base réduite.

La loi de financement de la sécurité sociale pour 2015 a abrogé les arrêtés instituant les assiettes forfaitaires dans tous les secteurs d'activité dont le sport. Il était toutefois prévu la publication d'un décret permettant de pérenniser ce dispositif pour certaines activités, tel que le sport.

Le décret étant toujours inexistant à ce jour, l'abrogation des bases forfaitaires pourrait devenir effective dans le secteur du sport. Le CoSMoS, principal syndicat d'employeur du sport, a saisi le premier ministre pour que les acteurs non marchands du champ du sport ne perdent pas l'utilisation de ce dispositif.

PARIS 2024

"Made for sharing"

La candidature Paris 2024 a remis vendredi 3 février 2017 son dossier final au CIO et lancé ainsi sa campagne de promotion internationale en révélant au monde sa signature "Made for sharing"/"Venez partager".

Elle lance la campagne de promotion internationale de Paris 2024, qui a remis le même jour à Lausanne au CIO son troisième et dernier dossier de candidature. Cette signature est un message fort envoyé au monde. Le partage est depuis le lancement de la candidature au cœur du projet Paris 2024 qui repose sur deux piliers majeurs, la passion et le sens.

Rejoignez le dispositif Social Dynamite de cette candidature en vous inscrivant sur <http://jesoutiens.paris2024.org/>

CNDS

Une campagne dématérialisée

Principale évolution de la campagne CNDS 2017 : fini le dossier CERFA !

Toutes les demandes CNDS seront déposées via un site internet baptisé E-Subvention. Les CROS, les CDOS et les services de l'État sont bien entendu à votre disposition pour vous accompagner. Le mouvement olympique et sportif a d'ailleurs déjà commencé à vous proposer des dates de formations pour E-Subvention.

Pour le reste, soulignons l'augmentation de la part territoriale due notamment à la candidature de la France aux JO de 2024 et le maintien des orientations du CNDS pour soutenir les politiques publiques de l'État comme nous l'avions connu l'an dernier.

La campagne débute le 28 février pour se terminer le 3 avril.

PRESQUE 3 QUESTIONS à ... E-subvention

Demande de subvention en ligne auprès de certains services de l'État

Pouvez-vous en quelques lignes vous présenter au mouvement sportif ?

Je suis un portail numérique qui dépend de la Direction de l'Information légale et administrative. J'ai été mis en place par le Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique afin de permettre aux associations de déposer un dossier de demande de subvention en ligne. Je n'ai pas été créé uniquement pour gérer les demandes CNDS. Je ne corresponds donc pas toujours aux codes, us et coutumes du monde sportif.

Qu'est ce que le dossier de demande de subvention et à qui s'adresse-t-il ?

Ce dossier doit être utilisé par toute association sollicitant une subvention auprès de l'Etat. Il peut être également utilisé, s'ils le souhaitent par les collectivités territoriales et les établissements publics. Il concerne le financement d'actions spécifiques ou le fonctionnement général de l'association. Je permets donc d'effectuer, en ligne, une demande de subvention de projets spécifiques ou du fonctionnement global de l'association auprès :

- de la Direction des sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative (DJEPVA) du ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports ;
- du Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA) ;
- de la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS) du ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes ;
- du **Centre National pour le Développement du Sport (CNDS)**.

Quel impact aurez-vous sur la campagne CNDS 2017 en Provence-Alpes Côte d'Azur ?

Pour cette campagne CNDS, le délégué territorial du CNDS en PACA a décidé de rendre mon utilisation obligatoire pour déposer toute demande de subvention CNDS. Concrètement, cela signifie que toutes les demandes de subvention CNDS des clubs, des comités départementaux, des comités régionaux et des ligues seront déposées uniquement via mon interface de saisie.

N'étant pas encore complètement opérationnel pour les demandes CNDS, petit conseil à vous donner ... Avant de vous lancer tête baissée dans la saisie en ligne, prenez le temps de bien préparer votre demande sur papier. Cela vous évitera quelques déconvenues et surtout cela vous permettra de gagner du temps ... temps au combien précieux pour chacun d'entre nous !

N'oubliez pas que les CROS, les CDOS et les services de l'Etat sont là pour vous accompagner !

Infos sur www.crosprovencealpes.com



CROS Provence-Alpes

1^{ère} conférence de la promo du DES Directeur de structures sportives



La promo du DES, Jérôme Fernandez, avec à sa gauche, tout sourire, Corinne Martin, coordinatrice du DES pour le CREPS PACA

Depuis 2010, le CREPS PACA et le CROS Provence-Alpes ont noué un partenariat exemplaire autour d'une formation innovante le Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, du Sport et de l'Éducation Populaire (DES JEPS) Directeur de structure et de projet.

Cette formation diplômante a pour objectif de contribuer à la nécessaire professionnalisation des activités des structures du mouvement sportif en permettant à des techniciens d'acquérir les compétences nécessaires au pilotage des structures sportives. Afin de compléter le cursus de formation, nous avons initié sur cette troisième promotion l'organisation par les stagiaires de 4 conférences thématiques.

La première conférence a eu lieu dans l'amphithéâtre du CREPS PACA, site d'Aix-en-Provence, le 12 janvier dernier.

On ne pouvait pas rêver mieux pour lancer le cycle de ces conférences que Jérôme Fernandez, l'un des handballeurs français les plus titrés et aujourd'hui l'entraîneur du PAUC Handball, comme principal intervenant.

Devant une cinquantaine de personnes, les stagiaires du DES ont pu le questionner sur son parcours atypique.

L'objectif affiché de cette conférence était de faire le parallèle avec lui, sur la notion de leadership, de meneur d'hommes que l'on retrouve dans sa carrière en tant que joueur, capitaine de l'équipe de France ou encore d'entraîneur et celle d'un directeur de structures sportives.

De l'avis de tous, les échanges ont été riches et comme sur le terrain, Jérôme n'a pas ménagé son engagement dans l'échange.

Un grand merci à lui pour sa disponibilité et sa sincérité et un grand bravo aux stagiaires du DES pour la préparation et l'animation des débats.

Prochaine conférence du DES Directeur de structures sportives le 11 mai prochain. A vos agendas !

Infos sur le DES :

Site Internet : www.crosprovencealpes.com

NUMÉRIQUE ET PROJET ASSOCIATIF

SolidaTech et Recherches & Solidarités ont mené conjointement une enquête visant à déterminer la place du numérique dans le projet associatif en 2016.

Les objectifs de cette enquête étaient d'observer les évolutions des usages et connaître les intentions d'adoption de nouvelles pratiques numériques, d'apporter un éclairage des effets du numérique sur les associations, leurs difficultés et leurs besoins et de permettre à chaque association de faire le point de sa situation et de voir comment elle peut tirer le meilleur parti du numérique.

Cette étude fait apparaître une large appropriation des usages numériques depuis 2013, notamment pour gérer son activité, suivre et évaluer les actions, communiquer en interne, donner de la visibilité à l'association, etc. 73% des associations détiennent un site internet, 62% d'entre elles utilisent les réseaux sociaux et on constate une percée de l'utilisation des outils collaboratifs.

Cette étude a également permis de faire émerger les tendances d'utilisation des outils numériques dans les prochaines années : la formation en ligne à 42%, la collecte de dons en ligne à 41% et l'application smartphone à 39%.

Plusieurs facteurs clés de réussite pour une bonne appropriation du numérique sont ressortis de cette enquête : ne pas perdre de vue le projet associatif ; instaurer une culture numérique partagée entre les acteurs de l'association ; considérer la singularité de chaque projet numérique et enfin, s'accorder un temps d'évaluation.

Sources : SolidaTech/Recherches et Solidarités

Agenda

10 et 17 mars 2017

Formation CROS - Manager une équipe au profit du projet associatif

16 mars 2017

Formation CDOS 13 - Administration et fonctionnement de l'AS

24 mars 2017

Formation CDOS 04 - L'actualité de la CCNS

24 et 31 mars 2017

Formation CROS - Mieux connaître les médias pour communiquer efficacement

23 mars 2017

AG du CROS

